

CAISSE D'ÉPARGNE COTE D'AZUR

RESTITUTION POUR LA PUBLICATION DU BILAN D'ÉMISSION DE GES

ANNEE 2015

Table des matières

1. Description de la personne morale concernée	2
2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence	2
3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2	3
4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2.....	3
5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer.....	3
6. De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée ainsi que les méthodes utilisées	5
7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes	5
8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES	6
9. Si différents des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émission et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :	6
10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence	12
11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES	12
12. Optionnel :	12

CAISSE D'ÉPARGNE CÔTE D'AZUR

RESTITUTION POUR LA PUBLICATION DU BILAN D'ÉMISSION DE GES

1. Description de la personne morale concernée

Raison sociale : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur

Code NAF : 6419Z

Code SIREN : n° 384 402 871

Adresse : 06200 Nice, 455 Promenade des Anglais

Nombre de salariés : 1718

Description sommaire de l'activité : banque-assurance.

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Schéma des périmètres organisationnels de la PM retenu :

Le périmètre organisationnel concerne l'ensemble des émissions des agences et des sièges de l'entité Caisse d'Épargne Côte d'Azur sur le territoire français.

La collecte des données a été réalisée par entité juridique SIREN afin de répondre à l'obligation de l'article 75 de la Loi Grenelle II.

Description du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

Le périmètre opérationnel retenu intègre les postes suivants :

- Energie
- Déplacements des personnes
- Achats et services
- Immobilisations
- Autres postes : déchets, fret, fluides frigorigènes

Les émissions indirectes (en scope 3, facultatif) sont incluses.

2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

- Année de reporting : 2014
- Année de référence : 2011

Explication (signaler toute modification du périmètre organisationnel) : néant.

3. Les émissions directes de GES, évaluées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2

Cette catégorie d'émissions comprend :

- Les consommations d'énergie des sources fixes
- Les consommations d'énergie des sources mobiles
- Les fuites de fluides frigorigènes

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 296 teqCO2 (cf. tableau ci-dessous).

4. Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2

Cette catégorie d'émissions comprend :

- Les consommations d'électricité des sources fixes et mobiles (émissions liées à la production)
- Les consommations de chaleur et de froid des sources fixes et mobiles (émissions liées à la production)

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 493 teqCO2 (cf. tableau ci-dessous).

5. Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en tonnes équivalent CO2, si la personne morale a choisi de les évaluer

Cette catégorie comprend l'ensemble des émissions indirectes du périmètre organisationnel, en dehors des émissions comptabilisées dans les parties 3 et 4. Les postes les plus déterminants sont :

- Les émissions amont de l'énergie consommée (électricité, chaleur, froid, combustibles fossiles) et aux pertes en ligne
- Les émissions liées aux achats de biens et services
- Les émissions liées aux déplacements professionnels, domicile-travail et visiteurs-clients
- Les émissions liées au fret
- Les émissions liées aux amortissements des immobilisations
- Les émissions liées au traitement des déchets

Ces émissions pour l'année 2014 s'élèvent à 12818 teqCO2 (cf. tableau ci-dessous)

Bilan des émissions de gaz à effet de serre - Résultats article 75

Emissions GES (en Tonnes)															Incertitudes TCO2e
catégories d'émissions	Postes d'émissions	année de référence (et année du premier bilan) -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						année du bilan suivant -Créer autant de colonnes de gaz que nécessaire-						différence année de référence et année du bilan (TCO2e)	
		CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)	CO2 (Tonnes)	CO2 b (Tonnes)	CH4 (Tonnes)	N2O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Total (TCO2e)		
Emissions directes	1 - Emissions directes des sources fixes de combustion						-								0
	2 - Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique														0
	3 - Emissions directes des procédés hors énergie						-								0
	4 - Emissions directes fugitives						296								99
	5 - Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)						-								0
	Sous total						296								99
Emissions indirectes associées à l'énergie	6 - Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité						493								49
	froid						-								0
	Sous total						493								49
Autres émissions indirectes*	émissions directes de GES » et « émissions de GES à énergie indirectes »						191								19
	9 - Achats de produits ou services						4 820								2 047
	10 - Immobilisations de biens						2 390								1 192
	11 - Déchets						0								0
	12 - Transport de marchandise amont						1 381								691
	13 - Déplacements professionnels						451								90
	14 - Franchise amont														0
	15 - Actifs en leasing amont														0
	16 - Investissements														0
	17 - Transport des visiteurs et des clients						858								327
	18 - Transport des marchandises aval														0
	19 - Utilisation des produits vendus														0
	20 - Fin de vie des produits vendus														0
	21 - Franchise aval														0
	22 - Leasing aval														0
	23 - Déplacement domicile travail						2 726								772
	24 - Autres émissions indirectes														0
	Sous total						12 818								5138
	TOTAL							13 607							5 286

:Facultatif
CO2 b: CO2 issu de la biomasse

Remarque : Prise en compte de l'ensemble des gaz, y compris les gaz hors Kyoto
* Catégorie d'émissions non concernée par l'obligation réglementaire

Incertitudes

Emissions directes	34%
Emissions indirectes associées à l'énergie	10%
Autres émissions indirectes*	40%

6. De façon optionnelle, les émissions évitées quantifiées de manière séparée ainsi que les méthodes utilisées

Plan d'actions de réduction des émissions

✓ **Energie**

A compter de 2014

- Mise en place de l'extinction automatique du chauffage ou de la climatisation dans les locaux neuf ou rénovés
- Pilotage à distance des horaires de fonctionnement du chauffage, de la climatisation, enseigne et éclairage (équipement de toutes les agences sur 3 ans).
- Choix du niveau d'isolation thermique et électrique le plus élevé (V3) en matière de construction et rénovation, sauf impossibilité technique.
- Renouvellement progressif du parc par des véhicules économes en énergie.

✓ **Déplacement des personnes**

En 2014, la Caisse d'Epargne Côte d'Azur a réduit ses émissions de gaz à effet de serre dues au déplacement des personnes de 33% (déplacements professionnels et trajets domicile-travail).

En 2015 elle poursuit son effort avec :

- Une politique de déplacements professionnels qui privilégie le travail à distance en utilisant les nouvelles technologies (vidéoconférences, téléconférences...)
- Un accord d'entreprise sur la mobilité fonctionnelle et géographique visant à réduire les déplacements de 8% à fin 2017
- Un test d'une année sur le télétravail à temps partiel avec un panel de collaborateurs.

✓ **Achats :**

a. Papier

- Impressions réalisées par défaut en recto-verso et en noir et blanc.
- 100% du papier utilisé en interne Eco-labellisé (effectif en 2014)

b. Proximité géographique des fournisseurs : intégrée aux critères de choix de la politique achat de la CE Côte d'Azur.

7. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

- incertitude scope 1 = 2 %
- incertitude scope 2 = 4 %
- incertitude scope 3 = 94 %

8. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Le Groupe BPCE, accompagné du bureau d'études Carbone 4 (www.carbone4.com) a mis à la disposition de l'ensemble de ses entités un outil de calcul adapté aux activités bancaires. Cet outil répond à trois objectifs :

- Simplifier et adapter la collecte des données aux spécificités des activités bancaires
- Etre en mesure d'interpréter les résultats des bilans GES pour en tirer des orientations vers la réduction
- Pouvoir répondre aux obligations déclaratives

Les « émissions induites » liées à l'utilisation des produits vendus (produits bancaires) ne sont pas intégrées dans la méthodologie du Groupe BPCE.

9. Si différents des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émission et les PRG utilisés selon les formats de tableau présentés ci-après :

La plupart des facteurs d'émission utilisés proviennent de la Base Carbone. Les outils développés en interne du Groupe BPCE ont été enrichis avec quelques facteurs d'émissions spécifiques au Groupe BPCE.

Liste de facteurs d'émissions utilisés pour les calculs

catégorie	intitulé FE	donnée	unité	source	Incertitude	Commentaires 1
Energie	FE électricité finale France (production)	0,056	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.106	10%	
Energie	FE électricité finale France (pertes en lignes)	0,006	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.106	10%	
Energie	FE électricité finale France (amont)	0,016	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.106	10%	
Energie	FE gaz naturel (combustion) par kWh PCI	0,204	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	5%	
Energie	FE gaz naturel (amont) par kWh PCI	0,037	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	5%	
Energie	FE fioul domestique (amont)	0,563	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.101	5%	
Energie	FE fioul domestique (combustion)	2,680	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.104	5%	
Energie	FE vapeur réseau collectif (hors pertes réseau)	0,203	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	30%	Facteur d'émission moyen de la vapeur en France
Energie	FE pertes du réseau vapeur	0,020	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	30%	
Energie	FE froid réseau collectif (hors pertes réseau)	0,030	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	30%	Facteur d'émission moyen du froid en France
Energie	FE pertes du réseau froid	0,003	kg équ. CO2/kWh	Ademe BC V7.104	30%	
Scope						
Emissions non énergétiques	R134a	1430	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	R404a	3 784	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	R407c	1653	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	R410a	1975	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	R507	3 850	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 125	3 500	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 134	1 000	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 134a	1 430	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 143	300	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 143a	4 470	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 152a	124	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 227ea	3 220	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 23	14 800	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 236fa	9 810	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 245ca	1 030	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 32	675	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 41	150	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	HFC - 43 - 10mee	1 640	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Scope 1
Emissions non énergétiques	R11 - CFC hors kyoto	4 750	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Hors Kyoto
Emissions non énergétiques	R12 - CFC hors kyoto	10 900	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Hors Kyoto
Emissions non énergétiques	R502 - CFC hors kyoto	4 516	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Hors Kyoto
Emissions non énergétiques	R22 - HCFC hors kyoto	1 810	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Hors Kyoto
Emissions non énergétiques	R401a -HCFC hors kyoto	1 182	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Hors Kyoto
Emissions non énergétiques	R408a -HCFC hors kyoto	1 500	kg équ. CO2/kg	Ademe BC V7.104	30%	Hors Kyoto
Emissions non énergétiques	<i>Ajouter un fluide ici</i>				30%	
Emissions non énergétiques	<i>Ajouter un fluide ici</i>				30%	

Déplacements	Voiture particulière mixte essence/gazole moyenne (amont seul)	0,043	kg équ. CO2/voiture.km	Ademe BC V7.104	20%	
Déplacements	Voiture particulière mixte essence/gazole moyenne (combustion seule)	0,170	kg équ. CO2/voiture.km	Ademe BC V7.104	20%	
Déplacements	Voiture particulière mixte essence/gazole moyenne (fabrication des véhicules seule)	0,040	kg équ. CO2/voiture.km	Ademe BC V7.104	20%	
Déplacements	Essence pompe, France (DOM TOM inclus) (Amont seul)	0,528	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.104	10%	
Déplacements	Essence pompe, France (DOM TOM inclus) (combustion seule)	2,262	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.104	10%	
Déplacements	Gasoil routier, France (DOM TOM inclus) (Amont seul)	0,651	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.104	10%	
Déplacements	Gasoil routier, France (DOM TOM inclus) (combustion seule)	2,518	kg équ. CO2/litre	Ademe BC V7.104	10%	
Déplacements	2 roues parcours mixte (amont seul)	0,032	kg équ. CO2/vehicule.km	Ademe BC V7.107	60%	2 roues < 750cm3
Déplacements	2 roues parcours mixte (combustion seule)	0,136	kg équ. CO2/vehicule.km	Ademe BC V7.107	60%	2 roues < 750cm3
Déplacements	2 roues parcours mixte (fabrication seul)	0,037	kg équ. CO2/vehicule.km	Ademe BC V7.107	60%	2 roues < 750cm3
Déplacements	Bus, réseaux urbains Classe 2 (zone urbaine et interurbaine) (amont seul)	0,033	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	60%	
Déplacements	Bus, réseaux urbains Classe 2 (zone urbaine et interurbaine) (combustion seule)	0,132	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	60%	
Déplacements	Bus, réseaux urbains Classe 2 (zone urbaine et interurbaine)(fabrication des véhicules seule)	-	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	60%	
Déplacements	Train en France, train grande ligne	0,006	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.107	60%	Valeur similaire aux facteurs d'émissions "Metro Paris" et "RER Paris"
Déplacements	Train en France, TGV	0,004	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	60%	
Déplacements	Train en France, TER, moyenne	0,027	kg équ. CO2/passager.km	Carbone4	60%	FE moyen 25% TER gazole et 75% TER elec, d'après Ademe BC V7.104
Déplacements	180-250 sièges, 0-1000 km amont	0,027	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%	
Déplacements	180-250 sièges, 0-1000 km combustion	0,132	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%	
Déplacements	180-250 sièges, 0-1000 km hors Kyoto	0,132	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%	
Déplacements	180-250 sièges, 5000-6000 km amont	0,022	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%	
Déplacements	180-250 sièges, 5000-6000 km combustion	0,104	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%	
Déplacements	180-250 sièges, 5000-6000 km hors Kyoto	0,104	kg équ. CO2/passager.km	Ademe BC V7.104	50%	

Entrants	Papier vierge	1 320	kg équ. CO2/tonne	Ademe BC V7.104	50%	
Entrants	Papier recyclé et/ou papier labellisé FSC ou PEFC	900	kg équ. CO2/tonne	Carbone4	20%	Remarque : moyenne FE papier certifié (1000kgCO2e/kg et papier recyclé 800kgCO2eq/kg)
Entrants	Enveloppes	1 900	kg équ. CO2/tonne	Carbone4	50%	
Entrants	Services faiblement matériels	37	kg équ. CO2/keuro	Ademe BC V7.104	50%	
Entrants	Services fortement matériels	110	kg équ. CO2/keuro	Ademe BC V7.104	50%	
Entrants	Petites fournitures	367	kg équ. CO2/keuro	Ademe BC V7.104	50%	
Entrants	Informatique et consommables	917	kg équ. CO2/keuro	Ademe BC V7.104	50%	
Entrants	Maintenance	200	kg équ. CO2/keuro	Carbone4	50%	Bilan carbone d'entreprises de maintenance multitechniques
Entrants	Gestion des automates (électricité + maintenance + gabiste, hors transport de fonds)	716	kg équ. CO2/automate/an	Carbone4	30%	
Entrants	Achats prestations iBP - services	196	kg équ. CO2/ K€ facturation iBP		30%	Bilan carbone des prestations d'iBP sur données 2011 (hors immobilisation parc IT), ramené à une facturation totale de 235M€ HT
Entrants	Achats prestations IT CE	80	kg équ. CO2/ K€ facturation BC GCE Tech		30%	
Entrants	Achats prestations Natixis	30	kg équ. CO2/ K€ facturation BC Natixis 2011 (don		30%	
Entrants	Repas moyen	2	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 ·	50%	
Entrants	Repas à dominante animale (avec boeuf)	6	kg équ. CO2/unité	Ademe V7	50%	
Entrants	Repas à dominante animale (avec poulet)	1	kg équ. CO2/unité	Ademe V7	50%	
Entrants	Repas à dominante végétale (avec boeuf)	2	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 ·	50%	
Entrants	Repas à dominante végétale (avec poulet)	1	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 ·	50%	
Entrants	Repas classique (avec boeuf)	5	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 ·	50%	
Entrants	Repas classique (avec poulet)	1	kg équ. CO2/unité	Guide ADEME 2012 ·	50%	
Entrants	Repas végétarien	0	kg équ. CO2/unité	Ademe V7	50%	

Immos	Bureaux (béton)	469	kg équ. CO2/m2	Ademe BC V7.104	50%
Immos	Bureaux (métal)	158	kg équ. CO2/m2	Ademe BC V7.104	50%
Immos	Rénovation agences	234,5	kg équ. CO2/m2	Hypothèse Carbone 4	50%
Immos	Parkings "normaux"	169	kg équ. CO2/m2	Ademe BC V7.104	50%
Immos	Ordinateurs de bureau	623	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50% Guide Ademe TIC 2012, moyenne desktop standard et desktop puissant, plus un CRT 17 pouces
Immos	Ordinateur portable (17")	392	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50% Guide Ademe TIC 2012, laptop > 15 pouces
Immos	Ecran d'ordinateur (21")	411	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50% Guide Ademe TIC 2012, moyenne LCD 17 pouces et LCD > 24 pouces
Immos	Imprimantes individuelles	280	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50% Single Function Printer color, Guide Ademe TIC 2012
Immos	Imprimantes multifonction professionnelle	883	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50% Multi-function printer A3 color, Guide sectoriel Ademe TIC, à paraître début 2012
Immos	Photocopieurs	883	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50% Guide sectoriel Ademe TIC, identique à multi-fonction printer A3
Immos	Serveur	600	kg équ. CO2/ serveur	Guide Ademe TIC 2012	50% Guide Ademe TIC 2012, facteur d'émission par U
Immos	Onduleur	917	kg équ. CO2/ onduleur	Carbone4	50%
Immos	Switch (48 ports)	160	kg équ. CO2/ switch	Guide Ademe TIC 2012	50% Guide Ademe TIC 2012, hypothèse 2 kg par équipement
Immos	Routeur	160	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50% Guide Ademe TIC 2012, hypothèse 2 kg par équipement
Immos	Firewall	160	kg équ. CO2/appareil	Guide Ademe TIC 2012	50% Guide Ademe TIC 2012, hypothèse 2 kg par équipement
Immos	Télécopieur	883	kg équ. CO2/appareil	Carbone 4	50% Idem Imprimantes multifonction professionnelle
Immos	Smartphone	30	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immos	Telephone portable 2G (basique)	20	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immos	Téléphone fixe	17	kg équ. CO2/appareil	Guide ADEME 2012 - TNIC	20%
Immos	Mobilier	1 833	kg équ. CO2/tonne	Ademe V7	50%
Immos	Véhicules	5 500	kg équ. CO2/tonne	Ademe BC V7.104	50%
Immos	DAB/GAB	2 200	kg équ. CO2/ DAB-GAB	Carbone4	50%
Fret	Affranchissement la poste	110	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50%
Fret	Fret : transport de colis	400	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50% Bilan carbon d'un transporteur, activité messagerie
Fret	Transport de fonds par K€ de dépense prestataire	996	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50% BC d'un centre fort
Fret	Transport de fonds par k€ traité	1	kg équ. CO2/keuro	Carbone 4	50% BC d'un centre fort

					Pour tous les déchets il s'agit des valeurs moyennes sans évitement (sans valorisation thermique mais avec captage du CH4) en France
Déchets	Métaux - Mise en décharge	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Verre - Mise en décharge	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Plastique - Mise en décharge	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Carton - Mise en décharge	825	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Papier - Mise en décharge	858	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Déchets alimentaires - Mise en décharge	558	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Autres - Mise en décharge	383	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50% FE Ordures ménagères moyenne
Déchets	Métaux - Incinération	37	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Verre - Incinération	37	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Plastique - Incinération	2 681	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		20%
Déchets	Carton - Incinération	48	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		30%
Déchets	Papier - Incinération	48	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		30%
Déchets	Déchets alimentaires - Incinération	48	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Autres - Incinération	363	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		40% FE Ordures ménagères moyenne
Déchets	Métaux - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Verre - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Plastique - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Carton - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Papier - Recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Déchets alimentaires - Recyclage	-	kg équ. CO2/ tonne déchets Carbone 4		50% non applicable
Déchets	Autres - Recyclage	-	kg équ. CO2/ tonne déchets Carbone 4		50% non applicable
Déchets	Métaux - Répartition moy. par filière	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Verre - Répartition moy. par filière	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Plastique - Répartition moy. par filière	880	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		30%
Déchets	Carton - Répartition moy. par filière	130	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Papier - Répartition moy. par filière	235	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Déchets alimentaires - Répartition moy. par filière	336	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%
Déchets	Autres - Répartition moy. par filière	357	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50% FE Ordures ménagères moyenne
Déchets	Déchets D3E - filière de recyclage	33	kg équ. CO2/ tonne déchets Ademe BC V7.104		50%

10. A partir du deuxième bilan, l'explication de tout recalcul de l'année de référence

Le cas échéant, insérer ici une explication des évolutions du bilan GES de référence

11. Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES : www.caisse-epargne.fr

Coordonnées de la personne responsable du bilan d'émissions de GES : **Jean-François ALBERTINI**

Responsable du suivi : **Catherine DOUINOT-BARNABO**

Fonction : Animatrice Qualité & Responsabilité sociale et environnementale

Adresse : 455 Promenade des Anglais, 06200 NICE

Tél : 04.93.18.41.35

Courriel : catherine.douinot-barnabo@cecaz.caisse-epargne.fr

12. Optionnel :

Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale :

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ? Oui.

- Si oui, avec quelle méthode ? Bilan carbone appliqué à la banque pour le groupe BPCE.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier –Capital social 395.033.520 euros – 455, promenade des Anglais, 06200 Nice – 384 402 871 RCS NICE – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08.